



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Conseillers en exercice	15	L'an deux mil vingt-quatre, le 27 mars à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre LELIEVRE, maire
Conseillers présents	11	
Quorum	8	
Affiché le :		

Présents : LELIEVRE Jean-Pierre, SZCZESNY Ludovic, CAILLEAU Ludovic, POULEYN Gilbert, PROVOST Audrey, BOUDONNET Fabrice, BEAUDET Julie, GOUGEON Sandrine, THOMAS Alain, HAMOND Gaëlle, BEAUDOIN Fabienne.

Absents excusés : FROMENTIN Jérôme

Absents : LE GOFF Patrick, BROCHARD Bernard, GUIHERY Jérôme

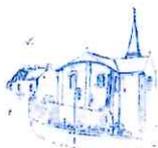
Secrétaire de séance : POULEYN Gilbert

Ordre du jour :

Le compte rendu du dernier conseil municipal du 07/02/2024 n'amène aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1) Approbation comptes administratifs, compte de gestion 2023
- 2) Approbation budget principal 2024 et budgets annexes
- 3) Vote des taux d'imposition pour 2024
- 4) Devis matériel informatique
- 5) Devis électricité bâtiments communaux
- 6) Devis travaux voirie
- 7) Indemnisation cuisine logement locatif
- 8) Restitution végétalisation école
- 9) Personnel communal : nouvel agent périscolaire et stagiairisation Christelle Viallate
- 10) Concertation cartographies ZA Enr
- 11) Compte rendu-réunion avec les élus de la Bazoge-Montpinçon
- 12) Chemin des Jariais
- 13) DIA : 16 rue du Muguet
- 14) Planning marché travaux assainissement
- 15) Retour Duathlon
- 16) Questions diverses



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

1) Approbation comptes administratifs, compte de gestion 2023

Les comptes de l'exercice 2023 sont présentés et commentés par Béatrice Douhet.

COMMUNE								
LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble		Résultat de l'exercice	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	FONCT	INVT
Résultats reportés		6 286 €	142 578 €		142 578 €	6 286 €		
Opérations de l'exercice	352 071 €	456 979 €	76 242 €	250 500 €	428 313 €	707 479 €	104 908 €	174 259 €
TOTAUX	352 071 €	463 265 €	218 819 €	250 500 €	570 890 €	713 765 €		
Résultats de clôture		111 194 €		31 681 €		142 875 €		
Restes à réaliser			33 933 €					
TOTAUX CUMULES		111 194 €	2 252 €					
RESULTATS DEFINITIFS								

ASSAINISSEMENT								
LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble		Résultat de l'exercice	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	FONCT	INVT
Résultats reportés		30 857 €		61 164 €	0 €	92 021 €		
Opérations de l'exercice	21 355 €	29 897 €	0 €	26 184 €	21 355 €	56 081 €	8 542 €	26 184 €
TOTAUX	21 355 €	60 754 €	0 €	87 348 €	21 355 €	148 102 €	34 725 €	
Résultats de clôture		39 399 €		87 348 €		126 747 €		
Restes à réaliser								
TOTAUX CUMULES		39 399 €	0 €	87 348 €		126 747 €		
RESULTATS DEFINITIFS						126 747 €		

LOTISSEMENT								
LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble		Résultat de l'exercice	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	FONCT	INVT
Résultats reportés	0 €		4 260 €		4 260 €			
Opérations de l'exercice	57 477 €	57 477 €	57 477 €	51 677 €	114 954 €	109 154 €	0 €	5 800 €
TOTAUX	57 477 €	57 477 €	61 737 €	51 677 €	119 214 €	109 154 €		
Résultats de clôture		0 €	10 060 €		10 060 €			
Restes à réaliser								
TOTAUX CUMULES								
RESULTATS DEFINITIFS								

Les comptes de gestion de l'exercice 2023 sont approuvés à l'unanimité

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité, après que M. le maire ait quitté la salle pendant la délibération.

2) Approbation budget principal 2024 et budgets annexes

Les prévisions budgétaires de l'exercice 2024, discutés au préalable en commission budget, et budgets annexes sont présentés et votés à l'unanimité :



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Budgets	SECTION		REPORT RESULTATS 2023		Affectation résultat
	FONCT	INVT	FONCT	INVT	
Principal	499 240,43	227 231,37	108 942,43	31 681,27	2 251,67
Assainissement	69 685,68	402 389,60	39 399,08	87 347,59	0,00
Lotissement	60 481,82	70 536,82		-10 060,00	0,00

Les postes marquants pour l'année 2024 seront :

- Le financement des études et des premières phases des travaux sur le réseau d'assainissement.
- L'accompagnement du projet de végétalisation de la cour d'école.
- La sécurisation de la circulation dans le centre bourg.
- La poursuite des travaux électriques sur les bâtiments communaux et l'éclairage public (sécurisation et économies d'énergie).
- Réparation/entretien diverses des équipements sous responsabilité communale (points de collecte des déchets, jeux d'enfants, réfection de l'horloge des cloches de l'église...)
- Début de viabilisation du lotissement des 3 Chênes IV.

Informations complémentaires assainissement :

L'équilibre budgétaire se fera avec le report de l'excédent du résultat de 2023 ainsi que par un prêt de 350 000 € en cours de négociation auprès de la Banque des Territoires au taux fixe de 3.68 % avec un différé de remboursement de 2 ans. Il faut noter que la totalité du projet sur l'assainissement collectif ainsi que son financement sera transféré à la Communauté de Communes au 01/01/2026.

Après délibération et à l'unanimité, les budgets 2024 sont adoptés à l'unanimité.

3) **Vote des taux d'imposition pour 2024**

Le Conseil Municipal décide, après délibération et vote à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition communaux de 1 % pour l'année 2024.

	Taux	2023	2024
→ Taxe foncière (bâti) :		49.41 %	49.90 %
→ Taxe foncière (non bâti) :		54.26 %	54.80 %
→ Taxe habitation :		17.17 %	17,34 %

4) **Devis matériel informatique mairie**

Le devis actualisé de 1460 € HT proposé par la société TOMA Connect pour fourniture, installation et test de :

- un ordinateur portable PC ACER Aspire A315



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

- un vidéoprojecteur Epson modèle EB-FH52
- 3 répéteurs WiFi TP Link (notamment pour la salle des fêtes)

est validé à l'unanimité.

5) Devis électricité bâtiments communaux

Le devis de 1909 € HT de l'entreprise ROBINO pour la reprise des tableaux électriques de l'Orée du Bois et du logement 26 rue du Muguet est validé à l'unanimité. L'objectif est de sécuriser ces installations et de dissocier de façon distincte les alimentations pour en faire un suivi précis en préparation d'une facturation selon la consommation réelle et non plus sur un forfait mensuel.

6) Devis travaux voirie

Trois entreprises ont été consultées pour fournir un devis pour la rénovation de la voirie au lieu-dit la Tannière et Les Halliers avec mise à niveau, chargement de graviers et pose d'un bicouche. (SARL L.A.T.P, SAS Thierry Lémée TP et LEBLANC TP)

Après examen des propositions, le Conseil Municipal retient à l'unanimité, l'offre de la société LEBLANC TP pour une somme de 11 597 € HT.

7) Indemnisation cuisine logement locatif

Après examen des factures d'achat de matériaux présentées d'un montant retenu de 2372.73 € et selon les termes de l'article 1724 du Code civil (loi Alur de 2014) pour les travaux d'une durée supérieure à 21 jours effectués par le locataire, le Conseil Municipal décide d'attribuer une compensation financière de 1563.82 €. Il est tenu compte d'une décote de vétusté de 8 % sur une période de 5 ans. Un avenant sera rédigé précisant que le locataire abandonne son droit à compensation en cas de départ.

8) Restitution végétalisation école

Une réunion de restitution a eu lieu le 19 mars à 20 heures à l'Orée du Bois.

Mme Delphine Ouvrard fera une présentation finale du projet de végétalisation de la cour d'école le mardi 9 avril à 17h00 à la mairie.

Mme Audrey Provost, adjoint aux bâtiments, présente le projet qui ressort après concertation des différents intervenants (enfants, parents d'élèves, enseignants, élus locaux et CPIE).

Différentes options restent à être définies, néanmoins le Conseil Municipal réaffirme sa volonté d'accompagner ce programme tant pour le financement que pour l'organisation.

9) Personnel communal : nouvel agent périscolaire et nomination stagiaire

- Mme ARRACHMANE Fatna a pris son poste d'agent des services périscolaires le 11 mars 2024, en remplacement de l'agent démissionnaire, Julien BERNARD.
- Le Conseil valide à l'unanimité la stagiairisation en vue de la titularisation au poste d'adjoint administratif à temps non complet, 15/35ème de Christelle VIALLATTE au 1^{er} avril 2024.



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

10) Concertation cartographies ZA Enr

Lien où télécharger les cartographies pour les ZA EnR de Belgeard :

<https://cloud.mairie-mayenne.net/index.php/s/MWti8zXFax3tZ2W>

Considérant que dans le cadre posé par l'article L. 141-5-3 du code de l'énergie, la commune a lancé une concertation préalable à l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables par consultation publique, affichage et mise à disposition d'un registre, le Conseil Municipal se prononce par vote sur les différentes cartes :

1. Méthanisation

7 pour et 4 abstentions (POULEYN Gilbert, PROVOST Audrey, BEAUDET Julie, THOMAS Alain)

2. Agrivoltaïsme

10 pour et 1 abstention (GOUGEON Sandrine)

3. Eolien

Sans objet. Pas de projet

4. Photovoltaïque

Unanimité pour implantation sur tous les bâtiments du territoire de la commune mais refus à l'unanimité des présents pour une implantation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles.

11) Compte rendu-réunion avec les élus de la Bazoge-Montpinçon

Différents sujets ont été abordés entre élus des deux communes limitrophes lors d'une rencontre le samedi 16 mars.

- Demande de dotation au club de football intercommunal Bazoge/Belgeard
- Perte dotation DGF (critère cible + révision des linéaires !)
- Projet supérette API / CARREFOUR
- Achat de matériel en mutualisation
- Contrat de nettoyage des voiries en intercommunal ?
- Centre aéré – coût de la journée en extra communal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer pour l'exercice 2024 une contribution de 1408 € calculée au prorata des licenciés Belgeardais pour les frais de fonctionnement du club. Cette contribution sera versée à la commune de la Bazoge-Montpinçon et sera revue l'an prochain selon l'examen des comptes de l'association sportive.

12) Chemin des Jarriais

Le statut cadastral du Chemin des Jarriais n'a jamais été régularisé par acte notarié malgré une délibération datant de 1986. Afin de faciliter la vente de la ferme mitoyenne et en concertation avec la municipalité de la Bazoge-Montpinçon, il est décidé à l'unanimité de confirmer le statut privé du chemin d'accès des Jarriais ainsi que l'arrangement d'échange équivalent de terrain qui a été pris à l'époque.



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

13) DIA : 16 rue du Muguet

La municipalité renonce à son droit de préemption urbain pour le bien situé au 16 rue du Muguet

14) Planning marché travaux assainissement

Echéancier proposé par M. MONNÉ de l'ATD'Eau :

- Réception des offres de maîtrise d'œuvre le 16 avril (10 heures)
- Analyse des offres entre le 17 et le 26 avril, avec transmission des questions éventuelles au candidats le 26 avril.
- Les réponses des candidats imposées pour le lundi 13 mai
- Finalisation du rapport d'analyse, en tenant compte des réponses et présentation en mairie le vendredi 17 mai.

15) Retour Duathlon

Toutes les épreuves prévues se sont déroulées sans incident notable. L'organisateur MASTRIA déplore néanmoins quelques manquements, notamment sur la gestion des véhicules pendant les courses, qui seront analysés dans une réunion avec retour d'expérience sur les anomalies constatées. Une participation de 200 sportifs sur une même épreuve semble être une limite à ne pas dépasser pour une future organisation. L'Association des parents d'élèves a fait une bonne recette.

16) Questions diverses

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de permettre par délégation au Maire de valider en non-valeur toute somme inférieure à 100 € (cent euro) qui ne serait pas recouvrable.
- Un bulletin municipal va être rédigé et communiqué aux habitants courant de l'été 2024

La prochaine réunion est fixée au mercredi 15 mai à 20 heures. La réunion du 19 avril est annulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05 mn.

Le secrétaire,

Gilbert POULEYN

Le maire,

Jean-Pierre LELIEVRE

